

# Retraites : le mouvement délocalisé pour l'acte XII

**C'est une première. Les des interdictions préfectorales, l'intersyndicale a choisi Gray pour la 12<sup>e</sup> journée de mobilisation contre la réforme des retraites. Un choix risqué, qui s'est traduit par une faible mobilisation, avec un peu moins de 300 personnes dans la rue.**

**M**anifester à Gray. Tel fut le choix de l'intersyndicale pour ce XII<sup>e</sup> acte contre la réforme des retraites. Un pari risqué qui laissait craindre à une faible mobilisation. Faible est un euphémisme, puisque la police a comptabilisé 270 manifestants, 300 selon les syndicats. Un chiffre qui démontre la tendance générale à l'essoufflement du mouvement un peu partout dans la région.

## **L'intersyndicale « interdite de séjour à Vesoul »**

Alors pourquoi ce choix, risqué, de manifester à Gray ? « Parce qu'on est interdit de séjour à Vesoul » estime Jean-Luc Monnier, représentant CFDT. Lassée par les interdictions préfectorales de manifester dans le centre-ville de Vesoul, l'intersyndicale a souhaité, comme un pied de nez, rallier Gray. Toute la ville avait été bouclée, entraînant une importante gêne à la circulation.

« Notre droit de manifester, entravé à Vesoul, ne suffit pas à museler tout un peuple », a clamé l'intersyndicale, avant le départ du cortège.

*C'est mouib !*

## **« Il faut tenir compte de la ruralité »**

Ce choix de Gray n'a pas déplu à Simone, 76 ans, qui n'avait jusqu'à pas osé venir aux manifestations vésuliennes. « Il faut tenir compte de la ruralité. Il faut qu'on retrouve les mobilisations d'autres fois à Gray », estime-t-elle.

Aux côtés de son amie Christiane, elles continuent d'y croire, à la veille de la décision du conseil constitutionnel. « On veut montrer qu'on n'est toujours pas d'accord avec ce qu'il nous propose et qu'il y a d'autres voies possibles » confie Christiane. « On ne se sait pas pourquoi il s'obstine ».

## **Négociations chez John Deere**

Ce jeudi, le rendez-vous était donc donné devant le siège haut-saônois de la société John Deere, constructeur de matériel agricole. Un choix loin d'être anodin, puisque des négociations annuelles obligatoires (NAO) venaient tout juste de se terminer. Celles-ci n'ont pas abouti à un accord, avance Joachim Maubert, délégué CGT

chez John Deere qui ajoute : « On a débrayé ce matin ».

La section syndicale CGT, majoritaire dans la filiale, a souhaité proposer symboliquement que le départ du cortège se fasse devant leurs locaux. « On se doutait que ceux de Vesoul ne viendraient pas », souffle-t-il. « Mais on est toujours là ».

## **Arrêt devant l'hôpital**

Le cortège a pris, dans un calme olympien, la direction de l'avenue Jean-Jaurès, pour arriver au rond-point de l'Europe. Ici, un petit groupe a scandé « tous au centre-ville ». Il n'en a finalement rien été, et le groupe est rentré dans les rangs du trajet validé en préfecture. « On a voulu éviter le centre-ville pour empêcher au maximum les incivilités », ajoute Jean-Luc Monnier.

Les manifestants ont marqué un arrêt devant l'hôpital de Gray, sans prononcer cependant de discours. Une façon de soutenir « leurs collègues de l'hôpital » et de s'opposer à la fermeture des urgences.

Pour la suite donnée à l'action ? « On est suspendu à la décision du Conseil constitutionnel ». L'intersyndicale se réunira au niveau national lundi soir. En attendant, un rassemblement est déjà prévu ce vendredi dès 18 h, place de la République à Vesoul.

**Pauline PRIN**